

RECYCLAGES



Conditions :

- ✓ Être licencié à la FFFTT (licence traditionnelle).
- ✓ Être cadre en arbitrage depuis trois ans ou en inactivité 1^{ère} année.

Session de Formation :

- ✓ Caractère obligatoire.

Contenu :

- ✓ Nouvelles règles, débats, informations...
 - ➔ Chaque participant au recyclage Arbitre reçoit les "Règles de Jeu".

Durée de la Formation :

- ✓ Arbitre 4h00 ➤ Samedi de 8h00 à 12h00
- ✓ JA1 5h00 ➤ Samedi de 14h00 à 19h00
- ✓ JA2 et JA3 un week-end en même temps que la formation.

Dates et Lieux :

- ✓ Arbitre et JA1 : 14 novembre 2009 ISBERGUES
15 mai 2010 NEUVILLE en FERRAIN
- ✓ JA2 : 14 et 15 novembre 2009 CAMBRAI
22 et 23 mai 2010 CAMBRAI
- ✓ JA3 : 13 et 14 février 2010 CAMBRAI

Inscription :

- ✓ La fiche de réservation jointe au dossier est à renvoyer le plus rapidement possible à :
Ligue du Nord / Pas-de-Calais de Tennis de Table
32 rue d'Abbeville – BP 117 – 59402 CAMBRAI CEDEX
- ✓ Une fiche d'inscription sera envoyée par mail environ quatre semaines avant la date du stage :
 - dans les clubs,
 - aux candidats ayant renvoyé la "Fiche de réservation".

Coût :

- ✓ 15,00 € pour le recyclage Arbitre(*).
- ✓ 15,00 € pour le recyclage JA1.
- ✓ 80,00 € pour les recyclages JA2 & JA3.
(*) Les Comités Départementaux (du Nord et du Pas-de-Calais) rembourseront le coût pédagogique (15,00€) pour ses licenciés dès réception de la fiche de "Demande de Remboursement" pour le recyclage Arbitre.
- ✓ Paiement lors de l'inscription.
- ✓ Aucun remboursement en cas de défection.

Contrôle des connaissances:

- ✓ Arbitrage : l'U.V.1 d'arbitrage de 30 questions
- ✓ JA1 : QCM de 12 questions + Exercice Pratique
- ✓ JA2 et JA3 : l'UV1 de JA2 ou de JA3

Les modules de recyclage JA2 et JA3 comprennent obligatoirement un questionnaire d'Arbitrage de 12 questions.